



MODALITES DE REGLEMENT
PERISCOLAIRES (accueils périscolaires et restaurant scolaire)
et ACCUEIL DE LOISIRS DE KERDREIZ

Les prestations périscolaires et accueil de loisirs sont regroupées sur une seule facture qui est adressée le mois suivant (ex : la facture des services du mois de septembre sera adressée au cours du mois d'octobre).

POUR RECEVOIR VOTRE FACTURE, vous pouvez choisir parmi les options suivantes **(un seul choix possible)** :

- Envoi de la facture par mail à :
- OU**
- Envoi de la facture par courrier postal

POUR LE REGLEMENT DE VOTRE FACTURE, vous pouvez choisir parmi les options suivantes :

- Règlement par prélèvement automatique**
En cas de changement de compte bancaire ou de 1^{ère} demande de prélèvement : remplir un formulaire Mandat de prélèvement SEPA et fournir un RIB
- Règlement par internet**
Paiement en toute sécurité via le site de la Direction Générale des Finances Publiques en vous connectant à : <https://www.payfip.gouv.fr>
Identifiant collectivité : 035151
Référence PayFip (noté sur votre facture) : *exemple : 2024-94-00-0000000000123*
- Règlement en espèces ou par carte bancaire auprès des buralistes partenaires agréés**
Muni de votre facture, paiement en espèces dans la limite de 300€ (article 1680 du code général des impôts) ou par carte bancaire, sans plafond.
Retrouvez la liste des buralistes sur : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>
- Règlement par chèque**
A l'ordre du Trésor Public à l'adresse : TRESORERIE DE GUINGAMP - 13 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY - BP 20504 - 22205 GUINGAMP CEDEX. Joindre le coupon de votre facture à votre règlement.
- Règlement par carte bancaire au Centre des Finances Publiques de GUINGAMP**
Muni de votre facture, se rendre à l'adresse TRESORERIE DE GUINGAMP - 13 avenue du Président Kennedy - BP 20504 - 22205 GUINGAMP CEDEX

Nom et prénom du responsable Légal :

Nom et prénom du ou des enfants :

Date : / /

Signature :